

**AUX PARENTS DES ÉLÈVES
DU CYCLE D'ORIENTATION
DE GOUBING**

Sierre, août 2026

Année scolaire 2026-2027

Inscription cantine scolaire et étude surveillée au CO de Goubing

Madame, Monsieur,

La Ville de Sierre offre la possibilité aux élèves des CO sierrois de prendre leur repas de midi à la cantine du CO de Goubing. Pour des raisons de sécurité et de responsabilité qui incombent à l'école, l'étude surveillée de midi est obligatoire pour les élèves inscrit-e-s à la cantine.

Cantine scolaire CO :

Délai d'inscription : 7 août 2026

Dates : du 20 août 2026 au 18 juin 2027

Les repas seront servis de 11h40 à 12h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les menus proposés sont livrés par Eldora SA.

Prix : CHF 12.00 par repas

Facturation : La facturation des repas se fera chaque mois et le paiement devra avoir lieu dans les 30 jours. En cas de retard, l'élève pourrait être exclu-e de la cantine.

En cas **d'absence** de votre enfant, veuillez informer le secrétariat du CO via l'application Schoolinked **au plus tard le matin même avant 08h00**, faute de quoi le repas sera automatiquement facturé.

Cliquez ci-après et complétez votre inscription en ligne :



Découvrez les menus au quotidien, en scannant le code QR ci-après :



Etude surveillée :

Dates : du 20 août 2026 au 18 juin 2027

L'étude se déroule de 12h40 à 13h25, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

En cas de proposition durant le semestre d'un cours de soutien/étude dirigée hors-grille (12h50 à 13h35) et d'acceptation de cette mesure d'aide par les représentants légaux, nous vous informons que la totalité du montant forfaitaire de l'étude surveillée sera facturé.

Prix de l'étude pour l'année scolaire entière :

Si inscrit 1x par semaine :	CHF 110.00 par année (2x 55.-)
Si inscrit 2x par semaine :	CHF 180.00 par année (2x 90.-)
Si inscrit 3x ou 4x par semaine :	CHF 240.00 par année (2x 120.-)

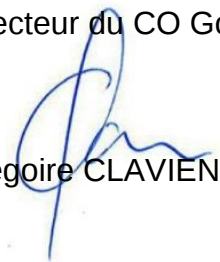
Facturation : Cette facturation se fera en deux fois, en automne et au printemps et le paiement devra avoir lieu dans les 30 jours. En cas de retard, l'élève pourrait être exclu-e de l'étude.

En cas **d'absence** de votre enfant, veuillez informer le secrétariat du CO via l'application Schoolinked **au plus tard le matin même avant 08h00.**

Toute demande de changement d'inscription devra être adressée par écrit au secrétariat du cycle d'orientation.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Directeur du CO Goubing



Grégoire CLAVIEN